

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2015

Convocations adressées le 23 janvier 2015

ORDRE DU JOUR

- *Zonage Assainissement*
- *Travaux assainissement*
- *Sécurité parking stade*
- *Infos et questions diverses*

L'an deux mil quinze et le vendredi trente janvier, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie à vingt heures et trente minutes, sous la présidence de M. Maurice MOCQUOT, Maire.

Etaient présents : Mmes Bernadette BARBIER, Marie CASTEL, Isabelle DOMINJON, Aline GALLY, Monique OTTELET ;
Mrs Vincent AHÜ, Bernard DEVELEY, André LEFEVRE, Eric MANACH

Absent excusé : M. Pascal FEVRE (pouvoir à Aline GALLY)

Absents : -

Secrétaire de séance : Mme Bernadette BARBIER



ZONAGE ASSAINISSEMENT :

Visa préfecture le :

Monsieur le Maire présente aux Conseillers le rapport du Commissaire Enquêteur qui émet un avis favorable. Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'approuver le plan du zonage assainissement.

TRAVAUX ASSAINISSEMENT :

Visa préfecture le :

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'à compter du 1^{er} janvier 2015 seuls les travaux réalisés sous charte qualité bénéficieront d'une aide de l'Agence de l'Eau. Le Conseil Municipal décide la réalisation des travaux d'assainissement sous Charte Qualité et accepte les estimatifs du bureau d'étude, à savoir :

- *Station d'épuration pour un montant de 421 925.00 € HT*
- *Réhabilitation des réseaux assainissement :*
 - o *Priorité 1 : pour un montant de 84 889.49 € HT*
 - o *Priorité 2 : pour un montant de 62 989.49 € HT*
- *Rue de la Fontaine pour un montant de 28 503.92 € HT*

Tous les appels d'offres vont être effectués cette année (Rue de la Fontaine, Réhabilitation des réseaux, Station d'épuration) mais les travaux seront échelonnés sur 2 années (2015 et 2016).

SECURITE PARKING STADE :

La commission aménagement de l'espace se réunira le 14 février prochain.

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES :

- ❖ **Contrat balayage des rues** : *Le Conseil Municipal décide de reconduire pour l'année 2015, le contrat de balayage avec l'entreprise MANSANTI TP pour un montant de 443.50 € HT par passage et 1 fois par trimestre.*
- ❖ **Achats divers** : *Le Conseil Municipal décide de budgéter 2 500.- € en investissement pour l'achat de panneaux travaux, poubelles, panneaux électoraux...*
- ❖ **Divers** : *Mme BARBIER demande un affichage des réunions communautaires.*

La séance a été levée à 22 h 00

Varenes, le 2 février 2015